



Janvier – février 2022

COMPTE RENDU

Par Émile Mérenne

Géographie régionale

J.-P. GRIMMEAU & P. MARISSAL. *La démographie de la Grande Guerre en Belgique et sa géographie*, Courrier hebdomadaire, n° 2508-2509, CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques), 2021, Bruxelles, 86 pages ill., 12.40 euros.

Voilà un siècle que la Grande Guerre est terminée et, après quelques analyses partielles, voici la première étude démographique circonstanciée sur le sujet. En fait, cette publication du CRISP porte sur la période 1910-1920 et couvre, dès lors, la totalité de la période concernée.

Outre une introduction signalant les études parues à ce jour sur le sujet, les sources disponibles et les méthodes utilisées, le dossier comporte tout d'abord (chap. 3, p. 15-32) une analyse de l'évolution des effectifs par génération et par sexe attendus en 1920 sur base de la population de 1910 et des évolutions nationales des effectifs en général et les principaux résultats concernant l'exil, la déportation et les migrations par arrondissement et au niveau national. Dans le chapitre suivant (p. 33-39), les auteurs mettent l'accent sur l'opposition entre les grandes villes et les campagnes. Ensuite il est question de conséquences inhérentes au conflit comme le déficit des naissances (chap. 5, p. 40-48), la surmortalité civile (chap. 6, p. 49-57) et les décès de militaires (chap. 7, p. 58-79). Dans la conclusion (p. 80-83) sont présentés les bilans migratoire et démographique de la première Guerre mondiale : principalement un déficit des naissances et une augmentation des décès avec, en une décennie, une diminution totale de la population caractérisée surtout par une diminution des hommes tempérée par une légère augmentation des femmes.

Des cartes, des graphiques et des pyramides des âges illustrent un dossier caractérisé par l'utilisation raisonnée des sources disponibles et surtout par les conséquences sur l'évolution de la démographie.

Q. PEIFFER. *Les spécificités institutionnelles de la région bruxelloise*, Courrier hebdomadaire, dossier n° 2510, CRISP, Bruxelles, 2021, 46 pages, 6.90 euros.

Dans le cadre institutionnel de la Belgique, la Région bruxelloise occupe une place tout à fait unique : un régime linguistique bilingue et le siège de la capitale du pays avec notamment comme conséquence une multiplicité d'organismes.

Après une introduction qui retrace les divers épisodes qui ont précédé un accord global sur le statut de la région bruxelloise, le chapitre 1 (p. 6-8) établit notamment la distinction entre la ville de Bruxelles, capitale de la Belgique et siège du Gouvernement fédéral et de la Communauté flamande et la région de Bruxelles-Capitale, siège de la Communauté française et de certaines institutions européennes. Le chap. 2 (p. 9-19) présente, d'une part, les grands traits des grandes institutions bruxelloises, à savoir l'autorité fédérale, la Région de Bruxelles-Capitale, les Communautés flamande et française, les commissions communautaires bilingues, la Communauté métropolitaine et les Communes et, d'autre part, les compétences attribuées à chacune de ces institutions. Quant au chap. 3 (p. 20-31), il concerne les mécanismes mis en place pour la protection de la minorité néerlandophone (la parité au gouvernement, la répartition des tâches au sein du parlement, la règle du consensus, la double majorité au parlement pour l'adoption de certaines mesures, la sonnette d'alarme...). Ensuite (chap. 4, p. 32-42) sont précisées les spécificités relatives au rôle de capitale nationale et internationale de Bruxelles.

En résumé, ce dossier retrace de façon détaillée les nombreux avatars rencontrés lors de la mise en place des diverses institutions de la Région bruxelloise.